Déclaration de conformité CE

La responsabilité de la rédaction de cette déclaration de conformité incombe entièrement au fabricant :

go-e GmbH
Satellitenstraße 1
9560 Feldkirchen in Kärnten
Autriche

Description et identification de l'objet pour lequel cette déclaration de conformité est établie :

Désignation du produit | type : go-e Charger Gemini flex | 11 kW / 22 kW

Description succincte/fonction :
L'objet à tester est un boîtier de charge pour voitures électriques conforme à la norme de type 2 pour le raccordement à un réseau alternatif/triphasé via un connecteur CEE. Les appareils portent un numéro de série commençant par GM-10-.

Boîtier de charge :	
Puissance max. :	11 kW / 22 kW
Interfaces de communication :	Wi-Fi 802.11b/g/n 2,4 GHz, RFID
Fréquences utiles :	RFID 13,56 MHz (max. 60 dBµA/m à 10 m), Wi-Fi canal 2,4 GHz 1-13 (2412-2472 MHz max. 20 dBm)
Raccordement :	
Raccordement côté infrastructure :	16 A/32 A CEE rouge, triphasé 230 V/400 V
Raccordement côté véhicule :	Boîtier de type 2 selon EN 62196-2:2017

Dans le cadre d'une utilisation conforme, le fabricant déclare que l'objet décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne ci-dessous :
Directive 2014/35/UE (directive basse tension)
Directive 2014/30/UE (directive CEM)
Directive 2014/53/UE (directive relative aux équipements radioélectriques)
Directive 2011/65/UE (RoHS)

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

Santé et sécurité :	EN IEC 61851-1:2019 EN IEC 62752:2016/A1:2020 EN 62311:2008 EN 50364:2010
Compatibilité électromagnétique :	ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (AC) ETSI EN 301 489-3 V2.1.1 (+ Deviation V2.1.2) ETSI EN 301 489-17 V3.2.4 EN IEC 61851-21-2:2021 EN 61543:1995/A2:2006 EN 61000-6-3:2011
Utilisation du spectre de fréquences radio :	ETSI EN 300 893 V2.1.1 ETSI EN 300 330-2 V2.1.1 ETSI EN 300 328 V2.2.2

Signé pour et au nom de :

Feldkirchen in Kärnten, 04.07.2022

À, le

Vincent Marbé, CEO go-e GmbH